

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XVIII

MONTRÉAL, VENDREDI 8 MAI, 1896

No 10

2303... ABONNÉS RÉGULIERS... 2303

Ci et là.

Cercles Agricoles Le Canada compte actuellement 530 cercles agricoles comprenant au-delà de 40,000 membres. En trois ans, le nombre des membres a presque doublé puisqu'en 1893 on en comptait que 21,035. Nous ne pouvons qu'applaudir au zèle ardent déployé par les conférenciers et les missionnaires agricoles, zèle qui a produit de tels résultats. Avec l'établissement des cercles agricoles, c'est l'étude en commun des meilleures méthodes de culture, c'est le travail raisonné, économique, c'est la terre donnant de plus forts rendements, c'est l'abondance qui, dans un avenir prochain, souhaitons-le, permettra au cultivateur de trouver qu'il fait meilleur à vivre sur sa terre en toute liberté, que d'aller chercher le travail serf sur le sol étranger, dans des manufactures malsaines.

Mauvais système Les charretiers d'express voient toujours avec un nouveau plaisir arriver l'époque des déménagements, parce que la mise en couple réglée du bon public déménageur fait tomber dans leurs poches de beaux papiers ayant cours.

Cette année nos braves automédons avaient décidé de rendre plus fructueux encore pour eux les quelques premiers jours de mai qui les tiennent fortement occupés ; ils avaient avec une entente parfaite digne d'une meilleure cause, arrêté qu'ils ne chargeraient qu'au taux de \$2.50 par voyage ou de 2.00 l'heure.

Le résultat est qu'ils n'ont pas empoché la moitié de la recette d'une année ordinaire, la plupart des locataires ayant tourné la difficulté en se servant de toutes sortes de charrettes, voire même celles de

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada.

cultivateurs, d'épiciers, de bouchers, etc..... excepté celles des charretiers de profession.

Après cela les charretiers se plaindront et prétendront que les affaires ne vont pas.

C'est toujours un mauvais système que de vouloir égorger son client ; souvent l'écorcheur devient le perdant.

Notre Exposition A entendre notre maire, M. Wilson-Smith, l'exposition de Montréal serait assurée pour l'an prochain. Cette assurance de notre premier magistrat ne peut qu'inspirer confiance aux partisans du projet de l'Exposition et les décider à mettre la main à la poche. Il suffit de vouloir pour pouvoir, dit un vieil adage ; si nous voulons l'exposition, si nous la voulons sincèrement, nous l'aurons. Le mouvement en faveur du projet est accentué dans la classe commerciale et chez nos industriels. Les compagnies de transport et les banques favorisent l'idée et semblent prêtes à souscrire une partie des fonds nécessaires. Le public n'est pas indifférent ; la municipalité ne peut manquer de prêter son concours pécuniaire quand le maire et les échelons sont eux-mêmes à la tête du mouvement. Le gouvernement pro-

vincial n'a pas de motif assez plausible à opposer à une demande formelle des citoyens de Montréal. Reste le gouvernement fédéral ; on ne peut guère attendre de lui qu'il se prononce avant les élections, nous l'avons déjà dit : il veut ménager la chèvre et le chou en entretenant l'espoir d'un subside à Toronto et à Montréal, puisque les deux villes se disputent l'honneur d'avoir l'exposition internationale la même année. Le maire Wilson-Smith a pris le bon bout, il s'est mis en rapport avec le comité d'exposition de Toronto et nous lui souhaitons de réussir en assurant à Montréal son Exposition ; le gouvernement fédéral ne sera plus gêné alors dans ses entourures et pourra fixer le chiffre de la subvention qu'il met à notre disposition. Il n'y a pas de temps à perdre.

Nouveau Ministère A la fin de la session, un changement était prévu dans la direction du gouvernement ; la chose est faite. Sir Mackenzie Bowell a démissionné et Sir Charles Tupper l'a remplacé à la tête du ministère. Plusieurs ministres sont partis, d'autres ont été nommés. Évidemment, Sir Charles Tupper, en choisissant les ministres qui représentent la province de Québec, a eu soin d'appeler près de lui des hommes qui, par leur passé, peuvent nous faire espérer que le nouveau cabinet est soucieux de rendre justice à la minorité du Manitoba. D'ailleurs, le chef du gouvernement ne pouvait faire autrement sans avoir la certitude d'un échec dans notre province aux prochaines élections. Sir Charles Tupper a évité une faute, rien de plus, disons qu'il a été adroit, ce sera justice même. Mais tous les derniers événements relatifs à la loi remédiate nous rendent quelque peu sceptique ; et parceque le Premier Ministre a pris